Le Canada et la situation au Congo

La crise au Congo, qui a fait le sujet d'un débat prolongé durant la première partie de la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a pris autant d'importance dans les délibérations de cette organisation à la reprise de la session. Au cours du débat du 4 avril, le vice-président de la délégation du Canada, M. Wallace B. Nesbitt, a fait un exposé dont voici le texte:

Lorsque cette Assemblée a ajourné ses travaux, il y a trois mois, c'était dans une atmosphère de préoccupation profonde causée par le cours des événements au Congo. Point n'est besoin pour moi de passer en revue les événements qui se sont écoulés depuis. Certains ont été tragiques. D'autres ont été profondément inquiétants par leurs conséquences. Il en est peu qui nous aient donné des raisons de satisfaction ou d'optimisme. Si un signe encourageant devait être trouvé, ce serait peut-être dans la preuve, qu'a révélée ce débat, d'un souci croissant de trouver une solution réelle et durable aux problèmes qui assaillent le Congo. On peut trouver, je crois, un encouragement dans ce fait, encore que nous ne puissions ignorer, en même temps, l'évidence d'un désaccord profond et fondamental quant à la direction dans laquelle une solution devrait être recherchée.

Il n'y a pas, bien entendu, un seul problème congolais. Il y en a au moins trois et à l'égard de l'un d'eux, je suis heureux de le dire, les Nations Unies et leurs institutions, avec l'aide des gouvernements et d'autres sources extérieures, ont obtenu un succès remarquable et se sont acquis la reconnaissance chaleureuse des autorités congolaises. Je veux parler de l'ensemble des questions sociales, économiques et techniques, domaine dans lequel les opérations civiles des Nations Unies au Congo ont fonctionné dans le calme et avec efficacité: secours d'urgence, lutte contre la famine, assistance médicale et service de santé, rétablissement des communications et coopération dans un grand nombre d'autres domaines techniques et administratifs. En nous efforçant de résoudre les problèmes plus difficiles qui se posent au Congo, nous ne devons pas perdre de vue ces succès ni manquer de rendre hommage aux efforts dévoués et désintéressés qui les ont rendre possibles.

Les deux autres problèmes principaux du Congo sont ce que nous pourrions appeler en termes généraux le problème militaire et le problème politique. Tous deux présentent, en ce qui concerne les Nations Unies, des caractéristiques inhabituelles, pour une grande part en raison du fait que "La situation dans la République du Congo" — pour reprendre le titre qui figure à l'ordre du jour de l'Assemblée — est, dans une large mesure, le problème intérieur d'un État souverain. Les Nations Unies, pleinement conscientes des limitations — clairement